

Jean Paul Rékanga, 26 novembre 2007

Faiblesse des données et faiblesse analytique

Jean Paul Rékanga
(GRELACO-UOB)
(Section de description des langues gabonaises)
rekangajealp@yahoo.fr

Patrick Mouguiama-Daouda a publié en 2006 un ouvrage à l'harmattan sous le titre *Remplacement, extinction et mélanges des langues* et le sous-titre *Situation gabonaise et perspectives théoriques*. L'auteur se proposait d'examiner trois phénomènes linguistiques résultant du contact des langues, à savoir, le remplacement linguistique, l'extinction et l'émergence d'une langue mixte. Malheureusement, il ne parviendra pas à un résultat concret, les faits sollicités étant demeurés à l'état de pures hypothèses, d'affirmations gratuites ou encore de prises de positions idéologiques de la part de ceux-là, missionnaires ou universitaires, qui ont défendu entre autres l'hypothèse d'une origine mpongwè de la langue myènè. L'ouvrage de Daouda pêche aussi par un certain nombre de faiblesses qui conduisent l'auteur à soutenir des points de vue erronés sur différents aspects de son étude. Dans cet article, nous nous limitons à la présentation de deux d'entre-elles.

1. Faiblesse des données

La première faiblesse du livre de Daouda se rapporte au crédit trop important qu'il accorde aux listes des mots en sa possession et provenant respectivement de De Marees (1601), Jones (1609), Koelle (1854), et Du Chaillu (1868). Il écrit par exemple à la page 56 ce qui suit : « Si les données de du Chaillu sont justes, et il n'y a pas de raison d'en douter... ». Malheureusement pour lui, il y a des fortes raisons qui militent en faveur de la remise en cause de la liste des mots proposés par Du Chaillu, à commencer par son authenticité. En effet, il y a assez d'éléments pour dire qu'il s'agit là, non pas d'une liste unique, mais d'une compilation d'au moins trois listes d'origine différente.

Le premier argument en faveur de cette thèse est donné par l'existence de trois façons différentes de noter le son [k]. On a ainsi :

- (i) la lettre **k** comme dans « Kambi » (antilope)
- (ii) la lettre **c** comme dans « Coco » (canne à sucre)
- (iii) le digraphe **qu** comme dans « Aqué » (œuf)

En tous cas, on voit mal pourquoi un même auteur écrirait de trois façons différentes un même son, sans y apporter une quelconque justification orthographique ou scientifique. Sauf peut-être à prétendre qu'en matière de transcription des langues à tradition orale, on fait délibérément dans l'arbitraire.

Le deuxième argument se rapporte à la notation aléatoire des consonnes prénasales, notamment [mb] et [ŋk]. Si donc Du Chaillu a pu les percevoir et les noter effectivement à l'initiale des mots myènè-nkomi, « Mbani » (deux), « Ncolo » (soir) ou kèlè, « Mbo » (bras), « Nkeké » (menton); pourquoi alors ne les a-t-il pas perçues à l'initiale des mots myènè-nkomi pour « Pistache », « Soleil » et « Antilope » qu'il transcrit respectivement par « Benda », « Kombé » et « Kambi », au lieu de Mbenda, Nkombé et Nkambi ? La seule explication possible ici est de faire l'hypothèse que les mots à initiale prénasale et les mots à initiale consonantique simple proviennent de deux listes différentes.

Le troisième argument a trait à l'attribution erronée au tsgo des numéraux cardinaux suivants : « Mpoco » (Un), « Mbani » (Deux), « Tcharo » (trois), « Inai » (Quatre) et « Itani » (Cinq). En effet, il est impossible que « Mpoco » (Un) relève du vocabulaire tsgo, car cette langue ne connaît pas de complexes prénasalisés à consonnes orales sourdes. Le numéral pour « un » se dit plutôt [ɣê:β[↓]ɔ̃] (cl7) dans cette langue. « Mbani » (Deux) est incontestablement myènè-nkomi, le tsgo a [èbâ:ɥ[↓]ɪ] (cl5). « Tcharo » (Trois), malgré l'absence de la nasale initiale **n**, est plus sûrement un mot myènè-nkomi que tsgo, puisque dans cette dernière langue on dit plutôt [ètâ:t[↓]ò] (cl5). Les deux derniers numéraux, « Inai » (Quatre) et « Itani » (Cinq) qui sont visiblement de classe 5 ne peuvent pas eux aussi être rattachés au tsgo puisque la forme régulière des préfixes de classe 5 de type V est **e** dans cette langue (on dit [ènâ:ɥ[↓]ɪ] « quatre » (cl5), [ètâ:ɥ[↓]ɪ] « cinq » (cl5)). D'ailleurs, il y a un mot de classe 5 dans la liste de Du Chaillu qui atteste bien la forme préfixale **e**, il s'agit d'« Etambè » (Pied) dont le pluriel est en classe 6 (ma-). A ce propos, les informateurs que nous avons consultés réalisent un **e** fermé ([e], (é)) là où Du Chaillu note un **e** ouvert ([ɛ], (è)). On a ainsi : [ètâ:mb[↓]è] « pied », [mâtâ:mb[↓]è] « pieds ». On peut donc soutenir avec certitude que les numéraux cardinaux que Du Chaillu attribue à la langue tsgo n'ont pas pu être recueillis par lui-même auprès des locuteurs de cette langue, sinon comment expliquer leur inadéquation avec ladite langue ? C'est donc la preuve une nouvelle fois que Du Chaillu avait connaissance d'un certain nombre de listes de mots anonymes sur les langues qu'il cite et qui ont pu être l'œuvre de missionnaires ou de voyageurs occidentaux anonymes.

Le tsgo est loin d'être la seule langue de la liste de Du Chaillu à se voir attribuer des mots qui ne sont pas les siens. Il faut y ajouter aussi le myènè-nkomi, en attendant de savoir un peu plus sur les autres langues de la liste. On relève ainsi que Du Chaillu dont Daouda vante la « maîtrise incontestable de la langue [myènè, nous citons] au point de saisir les nuances entre le mpongwè et le nkomi » (page 47), a curieusement attribué au myènè-nkomi des mots dont les formes ne sont pas grammaticalement admises dans ce dialecte myènè. Dans la liste comparative qui est présentée ci-dessous les termes myènè-nkomi sont donnés en gras, entre parenthèses et précédés du symbole MN pour myènè-nkomi:

(i) « Pindi » (Nuages), (MN : [βînd[↓]ɥ[↓]ɪ] « **les nuages** » cl8) ; « Mpiou » (Chaud), (MN : [mîpyò] « **la température chaude** » cl9) ; Ifeu » (Froid), (MN : [ífè] « **le froid (en rapport avec un état fébrile)** » cl5) ; « Ocouva » (Corps), (MN : [òkûw[↓]â] « **le corps** » cl3) ; « Ririo » (Père), (MN : [rèryò] « **ton père** ») ; « Ogogo » (Bras), (MN : [óɣò] « **le bras, la main** » cl14).

Le myènè-nkomi ne connaît pas d'affaiblissement de consonne en synchronie. Ce que l'on observe, c'est plutôt une transformation conditionnée des consonnes faiblement articulées (ou consonnes [lenis]) en des consonnes fortement articulées (ou consonnes [fortis]). Par conséquent, l'évolution consonantique de [p] (consonne forte) vers [β] (consonne faible) telle que suggérée par les formes Pindi/[βînd[↓]ɥ[↓]ɪ] ne peut pas être soutenue pour le myènè-nkomi. Il

en va de même de l'évolution de [v] vers [w] auquel renvoie la paire Ocouva/[òkûw^à]. En effet, en myènè-nkomi, si /v/ alterne régulièrement avec /p/ et /f/ (cf. /voná/ « regarde ! » vs /γópóna/ « regarder » ; /vèlá/ « dépose ! , pose ! » vs /γóféla/ « déposer, poser »), et /w/ avec /b/, (cf. /wolá/ frappe ! » vs /γóbóla/ « frapper »), il n'y a point d'alternance entre /v/ et /w/ dans ce dialecte. Une autre évolution qui n'est point attestée en myènè-nkomi, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, est l'ouverture des voyelles fermées que suggèrent la paire de mots Ririo/[rèryô]. En myènè-nkomi, on observe plutôt une tendance à la fermeture des voyelles non-fermées. Ainsi, les voyelles médianes mi-fermées tendent à devenir des voyelles fermées, en position V2 (exemples : [èzên^è] ~ [èzên^ì] « le débarcadère » cl7, [βyáyánó] ~ [βyáyánú] « au-delà, plus loin », « plus, beaucoup »). D'autre part, il est incontestable que le myènè en général et le myènè-nkomi en particulier ne possèdent pas de voyelles centralisées (cf. Du Chaillu : Ifeu « froid »). Enfin, le terme de Du Chaillu, Ogogo « bras », ne peut pas appartenir au lexique myènè-nkomi, car, s'il est vrai qu'en myènè-nkomi des formes linguistiques relativement longues peuvent être réduites en des formes linguistiques relativement courtes par la non-réalisation de leurs syllabes finales, sous l'effet de la loi du moindre effort, les deux formes continuent pour autant d'exister et sont en variation conditionnée : la forme longue répondant à la contrainte énonciative de bien se faire comprendre, tandis que la forme courte résulte de la loi de l'économie (appelée encore loi du moindre effort). On a ainsi les alternances suivantes : [âzélé γóγó] ~ [âzé γóγó] « il n'est pas là-bas », [âténí γàwén' èràpá] ~ [âté γàwén' èràpá] « il est devenu comme un fou », [èlèngélè] ~ [èlèngé] « sot, niais, insensé ; homme misérable », [rèβízá myè ntér' éd'ándzá n' àwé] ~ [rèβízá myè nt' éd'ándzá n' àwé] « fais-moi voir comment tu travailles » (cf. [ntérè] « comme »), [báláyá] ~ [bálá] « éveillé », etc.

(ii) « Azouille » (Oreilles), (MN : [àrôy^ì] « les oreilles » cl6) ; « Oune jiou » (Figure, Tête), (MN : [èwôndz^ò] « la figure » cl14) ; « Ogousha » (Manioc), (MN : [òγúm^à] « le manioc » cl3) ; « Oninto » (Femme), (MN : [òηῶῇnt^ò] « la femme » cl1) ; « Onana oninto » (Fille), (MN : [òηῶῇn'òηῶántò] « la fille » cl1) ; « Onana olome » (Garçon), (MN : [òηῶῇn'òndòm^è] « le garçon » cl1).

Sur la base des règles phonologiques connues à ce jour pour expliquer les changements phonétiques observés en myènè-nkomi et de la naturalité phonologique qui se mesure en termes de soumission aux processus universaux du langage (Angenot 2007), l'ensemble des mots de (iii) est absolument étranger au lexique du myènè-nkomi. En effet, lorsque l'on compare terme par terme les mots de la liste de Du Chaillu donnés en (iii) avec ceux du lexique myènè-nkomi, on relève des évolutions phonétiques absolument non plausibles en myènè-nkomi. Ces correspondances phonétiques impossibles en myènè-nkomi sont nettement visibles si on transcrit en orthographe phonétique les mots de la liste de Du Chaillu :

Azouille [azuy] « oreilles » / [àrôy^ì] « les oreilles »
z > r
u > o
∅ > i

Au plan diachronique (Rékanga 1994), aucune des évolutions phonétiques données ci-dessus n'est attestée en myènè-nkomi. Au plan synchronique, z devient toujours s, et u ne s'ouvre jamais. Enfin du point de vue de la naturalité phonologique, il est impossible que zéro devienne autre chose que zéro.

Oune jiou [undziu] « figure, visage » / [èwɔ̃ndzɔ̃⁺ɔ̃] « la figure »
 u > o
 i > Ø

Le commentaire diachronique et synchronique sur l'ouverture du u a déjà été fait ci-dessus, pour que nous ne revenions plus là-dessus. La correspondance i > Ø devant une voyelle différente appartenant au même thème est impossible en myènè-nkomi, car ce dialecte comme son proto-dialecte ne connaît pas de séquences de voyelles structurales intramorphémiques.

Ogousha [oɥufa] « manioc » / [òɥûm⁺à] « le manioc »
 f > m

C'est là une correspondance naturellement invraisemblable dans toutes les langues du monde. En effet, il est très peu probable qu'une consonne fricative post-alvéolaire sourde devienne une consonne occlusive nasale bilabiale sonore.

Oninto [oninto] « femme » / [òŋw̃⁺ânt⁺ò] « la femme »
 Onana oninto « fille » / [òŋw̃⁺ân'òŋw̃⁺ântò] « la fille »
 Onana olome « garçon » / [òŋw̃⁺ân'ôn⁺òm⁺è] « le garçon »
 n > ŋ
 Ø > w̃
 i > a
 l > n

La deuxième correspondance donnée ci-dessus est naturellement très peu probable dans n'importe quelle langue connue : zéro ne peut rien engendrer. Les trois autres correspondances sont invraisemblables en myènè-nkomi, tant sur le plan synchronique que diachronique. Sur la base des connaissances actuelles, on sait que n et i ne se transforment en aucun autre segment de leur catégorie respective. Quant à la latérale, la seule modification qu'on lui connaît est de passer à l'occlusive dentale sonore.

Évidemment nous possédons de nombreux autres arguments qui démontrent que la liste des mots attribuée à Du Chaillu est en vérité une compilation d'au moins trois listes d'origine différente. Mais nous préférons arrêter ici la démonstration. En tous cas, les faits sont suffisamment établis qui appellent à douter fortement que l'explorateur français soit l'auteur de la liste qui lui est attribuée.

*
 * *
 *

2. Faiblesse analytique

La seconde faiblesse de l'ouvrage de Daouda est d'ordre analytique. En effet, entre affirmations gratuites et fausses analyses, l'auteur se perd dans la linguistique historique du myènè. Un exemple d'analyse erronée parmi tant d'autres: Daouda affirme que « l'augment proto-bantou s'était déjà amuï pour certains mots » (p.48) et il donne la correspondance suivante :

*amalougou > malougou « alcool »

Or, cette affirmation est totalement fautive. En effet, l'augment proto-bantou (désormais PB) dont la forme soit dit en passant est CV et non pas V, ne s'est jamais amuï en myènè (Rékanga, manuscrit non publié). Ce qui s'est passé, c'est qu'après l'amuïssement de sa consonne initiale lorsqu'elle était [-coronal] ; l'augment PB, devenu un augment de type V en proto-myènè (désormais PM), a évolué vers un statut de préfixe nominal et adjectival supplétif, en raison de l'affaiblissement des préfixes nominaux et adjectivaux de type CV qui étaient déjà systématiquement soumis à la règle d'élision vocalique ou morphémique, ainsi qu'à la règle de sémi-vocalisation en PM. Précisément, la composante segmentale de l'augment vocalique a été réinterprétée par le PM comme un préfixe nominal et adjectival supplétif ; entraînant du coup la composante tonale de l'augment PM à devenir la seule marque de ce morphème. Ces transformations qui se sont opérées en PM ont abouti à la constitution d'un réflexe tonal (haut flottant) de l'augment et à l'apparition par innovation d'un préfixe supplétif de type V dans les différents dialectes du myènè actuel. C'est ce qu'illustre le schéma évolutif ci-après :

$$\begin{array}{ccccccccc} *CV & > & \textcircled{\text{V}} & > & \textcircled{\text{'}}+V+ & > & \textcircled{\text{'}}+\textcircled{\text{V}}+ & > & \textcircled{\text{'}}+\textcircled{\text{V}}+ \\ (1) & & (2) & & (3) & & (4) & & (5) \end{array}$$

(1) correspond au stade initial du PB;

(2) correspond au stade du PM;

(3) rend compte de la réinterprétation de la composante segmentale du réflexe de l'augment PB en PM comme un préfixe nominal et adjectival supplétif, en même temps que la composante tonale de l'augment PM devient l'unique marque de ce morphème;

(4) se rapporte à l'assignation du ton bas propre aux préfixes nominaux et adjectivaux au préfixe vocalique supplétif;

(5) correspond au stade final, c'est-à-dire à la situation actuelle observée dans tous les dialectes myènè.

Illustrations:

a) augment cl1

$$^*j\acute{o} + > \textcircled{\text{ó}} + > \textcircled{\text{'}}+o+ > \textcircled{\text{'}}+\grave{o}+ > \textcircled{\text{'}}+\grave{o}+$$

Le stade (5) est illustré par la structure du substantif signifiant « homme » en emploi déterminé que nous donnons ci-après:

$$\textcircled{\text{'}}+\grave{o}+m\grave{o}+m\acute{a}$$

b) augment cl6

$$^*g\acute{a} + > \textcircled{\text{á}} + > \textcircled{\text{'}}+a+ > \textcircled{\text{'}}+\grave{a}+ > \textcircled{\text{'}}+\grave{a}+$$

Le stade (5) est illustrée par la structure du substantif signifiant « mains » en emploi déterminé qui est donnée ci-après:

$$\textcircled{\text{'}}+\grave{a}+m\grave{a}+\gamma\acute{o}$$

Soulignons que la distribution de l'augment tonal haut flottant ne se limite pas à l'environnement du préfixe vocalique supplétif. On le rencontre aussi devant les préfixes primaires qui sont de type CV ou N. Ce qui établit clairement l'autonomie de l'augment par rapport au préfixe classificateur:

ò + ' + mò + kílì « la route » (cl3)

ì + ' + Ñ + ñàndó « les crocodiles » (cl10)

Lorsque la consonne de l'augment PB était [+coronal], ce qui se vérifie uniquement en classe 5, elle n'était point amuïe. Par conséquent, son réflexe en PM était un réflexe plein:

^xdí+ > °ní+

Mais le PM qui n'admettait que des préfixes primaires de forme CV ou N dans sa grammaire, avait une contrainte morphologique qui interdisait tout préfixe primaire [-verbal] de forme V, ce qui était le cas du préfixe nominal de classe 5:

^x+ ì + > °+ ì +

Pour corriger cette anomalie, le PM a dû réinterpréter la composante segmentale CV de son réflexe de l'augment PB comme un préfixe nominal primaire de classe 5, réduisant l'augment PM uniquement en sa composante tonale, en même temps que l'ancien préfixe primaire V était réinterprété comme un préfixe supplétif:

*dí+ ì + > °ní+ ì + > ° ' + ì + nì > ° ' + ì + nì > ' + ì + nì
 (1) (2) (3) (4) (5)

(1) correspond au stade initial du PB;

(2) correspond au PM;

(3) rend compte de la réinterprétation de la composante segmentale CV de l'augment PM comme un préfixe substantival primaire de classe 5, réduisant l'augment PM uniquement en sa composante tonale, en même temps que l'ancien préfixe primaire V est réinterprété comme un préfixe supplétif;

(4) se rapporte à l'assignation du ton bas propre aux préfixes substantivaux et adjectivaux au nouveau préfixe primaire CV;

(5) correspond au stade final, c'est-à-dire à la situation actuelle observée dans tous les dialectes myènè. C'est ce qu'illustrent les structures déterminées suivantes:

' + ì + nì + nó « la dent » (cl5)

' + ì + nì + ná « le nom » (cl5)

ì + ' + nì + lèNgé « la citrouille » (cl5)

ì + ' + nì + lófi « la tubercule de manioc » (cl5)

Une autre analyse erronée de Mouguiama Daouda se rapporte, cette fois, à l'origine des préfixes vocaliques que l'on rencontre à l'initiale des substantifs du myènè. L'auteur soutient qu'ils résultent de l'élimination des consonnes initiales des préfixes CV de cette langue. Et pour étayer son propos, il donne les correspondances suivantes:

Myènè du XVIIe	malougou	monomi
Orungu actuel	aluɣu	onome
Mpongwè actuel	aluɣu	onoŵe

* *

dikoÿdo	>	ìkóndò	« banane plantain »
didttotdo	>	ìtótò	« banane douce »

Or, comme nous l'avons démontré plus haut, le préfixe vocalique initial (encore appelé préfixe supplétif) du myènè a deux origines: il provient du préfixe primaire V du PB en classe5, et de la composante segmentale V de l'augment PM dans toutes les autres classes.

Par ailleurs, pour qui connaît la grammaire myènè, il ne peut pas lui échapper que tous les dialectes de cette langue possèdent des préfixes nominaux primaires de type CV et N qui sont les réflexes des préfixes nominaux du PB, à l'exception du préfixe nominal primaire CV de classe5 qui est une innovation:

Proto-bantou		Dialectes myènè	
Classe 1	^x mò-	-mò-	
2	^x bâ-	-wâ-	
3	^x mò-	-mò-	
4	^x mì-	-mì-	
5	?	-nì-	(innovation)
6	^x mà-	-mà-	
7	^x kì-	-zè-	
8	^x bì-	-yì-	
9	^x Ñ-	-Ñ-	
10	^x Ñ-	-Ñ-	
10b	^x dî-	-dî-	
11	^x dò		
14	^x bò-	-wò-	(classe 14)
15	^x kò-		
17	^x kò-		

Enfin, les seules règles attestées dans les préfixes nominaux de type CV sont la sémi-vocalisation (cf. [mi[aŋga]] > [my[aŋga]] dans [ìmyâŋg⁺à] « les fers » (cl4)), l'élision vocalique (cf. [wo[aro]] > [w^o[aro]] dans [òwâr⁺ò] « la pirogue » (cl14)), et l'élision du préfixe nominal entier (cf. [ze[rèmi]] > [^{ze}[rèmi]] dans [èrêm⁺ì] « la hache » (cl7)). Dans aucun dialecte myènè, on ne relève une règle d'élision de la consonne du préfixe nominal CV.

*
* *
*

3. Conclusion

En dernière analyse, la grande faiblesse des livres comme ceux de Mouguiama-Daouda et d'autres linguistes gabonais qui ont choisi de publier des ouvrages généraux sur les langues bantoues du Gabon, c'est de manquer de documents descriptifs (synchroniques ou diachroniques) sur lesquelles ils peuvent asseoir raisonnablement leurs hypothèses et leurs argumentations. Ceci montre, par conséquent, combien de fois il est nécessaire de commencer d'abord par décrire les langues que l'on veut étudier, avant d'envisager une quelconque autre étude linguistique sur elles.

Références

Angenot de Lima. G. 2007. *Étymologies afro-brésiliennes abracadabrantes sous la mire de la naturalité phonologique*. Communication présentée au Workshop internacional sobre a procedência poliétnica dos afro-iberoamericanos de origem bantu: evidências etimológicas e históricas. Porto-Velho (Brésil) 01-02 novembre 2007.

Mouguiama-Daouda. P. 2006. *Remplacement, extinction et mélange des langues: situation gabonaise et perspectives théoriques*. L'harmattan. Paris.

Rékanga.J.P. Non daté. *Morphologie historique du myènè-nkomi*. (manuscrit).

Rékanga.J.P. 2007. *Essai de grammaire myènè-nkomi. Volume 1: Phonologie*. Non-publié.

Rékanga. J.P. 1994. Les réflexes du proto-bantou en myènè-nkomi, langue bantoue du Gabon (B11e). *Africana Linguistica XI*: 149-167. Tervuren.